

**DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2022**

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 23
Pouvoirs : 14
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire:
Le 06/07/2022

Le 12 juillet 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Marcel BABAD, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Gabriel AUMONIER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Emilie BERTHOLON (Pouvoir David POMMIER), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Richard SIMMINI), Valérie BOYER (Pouvoir Jean-Jacques DUMONT), Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT (Pouvoir Marc PECHOUX), Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Patrick NABETH (Pouvoir Bernard REY), Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Gérard PORRETTI, Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, Frédéric VALLOS (Pouvoir Corinne MARTIN GAJAC).

Secrétaire de séance : Gilles GARNIER.

OBJET : ENVIRONNEMENT – GEMAPI – Sollicitation d'aides financières pour la mise en œuvre des travaux de la lône de Reyrieux

M. David POMMIER, Vice-Président en charge de la GEMAPI, rappelle que les travaux de la lône de Reyrieux sont inscrits dans une fiche action du contrat de territoire de la CCDSV pour le petit et le grand cycle de l'eau et que cette action est sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération de pêche du Rhône. La Fédération de pêche du Rhône sollicite aujourd'hui la CCDSV pour participer financièrement à ce projet.

Bref rappel historique du projet

La Fédération de Pêche du Rhône a réalisé, entre 2015 et 2017, le diagnostic de la lône de Reyrieux et de zones humides associées. À la suite de cette étude et conformément à la décision du comité de pilotage, réuni le 24 novembre 2017, la fédération de pêche du Rhône a lancé des études complémentaires pour définir un projet de restauration. La fédération de pêche a ainsi élaboré un projet visant à restaurer la connexion biologique entre la lône et la Saône, à supprimer les renforcements de berges inutiles, à reprofiler la lône afin d'assurer un meilleur fonctionnement écologique et une mise en valeur paysagère du site. Le projet définitif des travaux a été présenté et validé en comité de pilotage le 8 mars 2022. Le projet dans sa globalité (études et travaux) s'élève à un montant de 266 127 € TTC. Les travaux sont prévus pour l'année 2023.

La Fédération de pêche du Rhône sollicite la CCDSV pour une participation financière à hauteur de 50% des frais d'études liés à la maîtrise d'œuvre du projet, soit une participation plafonnée à 11 802€ pour une dépense estimée à 23 605 € TTC.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Partenaires	Dépenses éligibles	Taux d'aide	Montants d'aide	Taux de financement global
Agence de l'eau RMC	266 127 €	50 %	133 064 €	50%
Région AURA	241 985 €	30 %	72 596 €	27%
CCDSV - GEMAPI	23 605 €	50 %	11 802 €	4%
Fédération de pêche du Rhône (autofinancement)	266 127 €		48 665 €	19%
Total			266 127 €	

Considérant l'intérêt de la réalisation de ce projet au regard des enjeux de GEMAPI sur ce secteur,

Considérant que du fait de sa compétence GEMAPI, la CCDSV est fondée à participer à cette opération d'intérêt générale sur son territoire,

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 23/06/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'AUTORISER** la CCDSV à participer financièrement au projet de la lône de Reyrieux sur la base d'un montant plafonné à 11 802 € ;
- ✓ **DE DIRE** que les dépenses liées à la participation financière de la CCDSV au projet de la lône de Reyrieux sont inscrites au budget GEMAPI 2022.

A Trévoux, le 12/07/2022

Le Secrétaire de Séance,

Gilles GARNIER



Affichage sous format électronique :

15 JUL. 2022

Le Président,

Marc PECHOUX

